

Prêt de kit de couches lavables aux particuliers

Syndicat Mixte à Vocation Multiple pour le Traitement des Dé

3 rue de Soultz
BP 10228
68704 Cernay
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Alysson Rimpault
alysson.rimpault@sm4.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

CONTEXTE

Il ressort des études en cours que 7% du tonnage total des déchets collectés par la collectivité est constitué de couches jetables pour bébé. Cela représente la moitié du volume et 2/3 du poids de la poubelle des ménages dont un enfant porte des couches jetables.

Dans un contexte de mise en place de la tarification incitative, cela peut peser lourd sur la facture du particulier, des assistantes maternelles et des crèches. A cela s'ajoute l'impact environnemental global de la création et de l'élimination de 2 000 couches jetables par bébé et par an.

Moins connues, les protections anatomiques pour personnes âgées et les protections périodiques pour femmes sont également fortement génératrices de déchets, d'autant plus qu'elles sont souvent utilisées sur des périodes beaucoup plus longues que les couches jetables.

Concernant les couches lavables, les parents présentent fréquemment comme motif de non-changement le fait que pour les adopter définitivement, il faut les essayer et donc en acheter un certain nombre. C'est ce frein principal que le Programme Local de Prévention des Déchets du SM4 a décidé de lever en mettant en place ce dispositif de prêt gratuit de kit de couches lavables.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Il s'agit de faire connaître et de promouvoir l'utilisation des couches et protections anatomiques lavables. Les publics ciblés seront à la fois les particuliers et les professionnels.

Résultats quantitatifs

	2012	2013	2014	2015	Totaux
Nombre de réunions	3	9	5	5	22
Nombre de familles participantes	13	39	25	19	96
Nombre de prêts suite à la réunion	8	32	21	11	72
Nombre total de familles déclarant vouloir continuer à utiliser les couches lavables	4	22	17	5	48
avec un recours aux couches jetables	0	0	3	0	3
pourcentage de famille empruntant un kit après avoir suivi la réunion	62%	82%	84%	58%	75%
pourcentage de famille déclarant poursuivre l'usage des CL	50%	69%	81%	45%	67%

Résultats qualitatifs

L'action du SM4 s'adresse à la fois aux particuliers et aux professionnels (qu'ils agissent en structures collectives ou non). Il convient de dresser un bilan des actions auprès de ces deux types de public.

1. *L'action auprès des parents*

Dès les débuts du Programme Local de Prévention, il a été mis en évidence que le recours aux couches lavables par les parents était freiné par une méconnaissance du matériel et une incertitude quant à la praticité et à l'efficacité de ce type de change. En effet, bien qu'intéressés, les parents étaient peu enclins à acheter des couches pour pouvoir les essayer. Afin de lever ces freins, le dispositif de prêt gratuit de kit de couches a été mis en place.

Au cours de l'été 2015, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des personnes ayant assisté à une réunion d'information. Ces personnes ont ainsi fait l'objet de tentatives d'appel. Suite à une erreur dans le fichier, il s'avère que 3 personnes ont été contactées alors qu'elle n'avait pas assisté à une réunion. Ainsi, sur les 115 personnes appelées, 26 ont finalement été interrogées (soit : 22,6% de réponses).

Il est à noter que l'ensemble des personnes ont fait l'objet d'un appel, même celles ayant participé à une réunion avant septembre 2012.

• *Prêts de kits :*

Sur une échelle de 0 à 5, le taux de satisfaction des parents à l'égard du dispositif même de prêt s'élève à 4,10. De plus, il ressort des entretiens menés au moment du rendu des kits, que les parents sont particulièrement satisfaits par l'accompagnement personnalisé mis en place depuis septembre 2013.

L'enquête téléphonique a interrogé 3 personnes qui n'ont finalement pas assisté à une réunion d'information : elles n'ont, de fait, pas pu bénéficier d'un prêt de kit et ont déclaré ne pas avoir utilisé les couches lavables en se les procurant par leurs propres moyens. On peut subodorer que les personnes dans le même cas ont majoritairement eu le même parcours.

Sur 23 personnes interrogées ayant assisté à une réunion d'information, seules 14 ont emprunté le kit (soit 61%).

• *Poursuite de l'utilisation :*

Pour les personnes qui ne sont pas passées par le kit du SM4

Sur les 9 n'ayant pas emprunté le kit, 5 ont tenté l'expérience, ce qui représente 56% des personnes qui n'ont pas emprunté le kit suite à une réunion, se sont débrouillées par leurs propres moyens. Cependant, la durée d'utilisation des couches lavables est limitée car pour 3 d'entre elles, elle est inférieure à 3 mois. En majorité, elles ont rencontré des difficultés et n'ont pas cherché de solution.

Pour les personnes ayant emprunté le kit du SM4 (14 répondants):

Le taux de satisfaction est extrêmement élevé : 4,14 sur 5 !

Parmi les répondants au sondage, on trouve une seule assistante maternelle. Ce n'est pas le public cible des réunions de prêt. Par contre, elles peuvent être prescriptrices auprès des parents, notamment dans les secteurs où une redevance incitative a été mise en place. A priori, elles ne vont pas, à leur initiative, emprunter et laver les couches lavables pour les enfants gardés ; elles font donc partie des personnes n'empruntant pas de kit à l'issue de la réunion. Au total, sur la période, on a recensé 8 assistantes maternelles qui ont, de leur propre initiative, assisté à une réunion d'information sur les couches lavables. A noter que les assistantes maternelles ont pu faire l'objet d'actions de sensibilisation spécifiques.

Parmi les répondants au sondage téléphonique, 6 ont arrêté les couches lavables après l'essai du kit. On peut noter que les prêts effectués avant la fin de l'année 2013 ont moins débouché sur une utilisation des couches lavables. Les modèles prêtés étaient peu esthétiques, épais et pas adaptés aux petites tailles. Souvent, les personnes ayant arrêté, déclarent avoir rencontré des problèmes et ne pas avoir cherché de solutions. Le suivi personnalisé mis en place au 2e semestre 2013 a permis, en partie de remédier à cet écueil.

On peut noter que pour les 7 personnes ayant poursuivi après l'emprunt du kit SM4, toutes ont poursuivi pour des durées longues (2 ans) ou sont toujours en cours d'utilisation.

• **Prescription des couches lavables :**

Parmi les personnes ayant répondu, qu'elles aient continué ou pas d'utiliser les couches lavables, aucune ne déclare avoir découragé d'autres parents à utiliser les couches lavables. L'ensemble des parents (qu'ils aient poursuivi l'utilisation ou non) devient prescripteur ; même si ceux qui ont utilisé plus longuement les couches lavables le sont en plus grande proportion (pour 87% d'entre eux).

• **Origine des personnes :**

Pour fixer les réunions, nous essayons de les placer en fonction de l'origine géographique des personnes qui se sont préinscrites. Il s'avère que, dans la plupart des cas, celles-ci sont organisées à Cernay ou à Guebwiller.

Les personnes issues de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) sont parmi les plus nombreuses à avoir assisté à une réunion d'information. Pour pouvoir évaluer l'impact du passage à la RI, nous manquons de recul. En effet, la Communauté de Communes a mis en place une facturation à blanc au cours du 2e semestre 2013 et la RI a été effective au 1er janvier 2014.

Le nombre de personnes habitant sur le territoire couvert par le Syndicat Mixte de Thann Cernay (SMTc) est le plus important.

Il est à noter un lien apparent entre RI et importance du nombre de personnes assistant à une réunion. Il peut également être avancé un meilleur relais par ces Communauté de Communes du dispositif de prêt (présence de cistres-cigognes, connaissance du dispositif par les agents...) ainsi qu'une proximité des réunions d'informations (nos bureaux se situant à Cernay).

Peut-être peut-on également avancer une présence plus importante de la communication sur ces territoires notamment du fait de la présence d'une maternité ou d'un centre périnatal. Mais ce constat doit être contrebalancé par le fait que peu de parents habitant le territoire de la Communauté de Communes d'Altkirch (CCA) ont assisté à une réunion alors qu'une maternité est présente sur le territoire.

• **Les inscriptions non finalisées**

Plusieurs raisons peuvent être invoquées, mais la principale serait que l'utilisation des couches lavables fait partie des nombreuses velléités concernant la parentalité mais qui au final, n'apparaît plus aussi importante une fois l'enfant présent. De même quand le quotidien avec bébé s'avère plus compliqué qu'imaginé, le recours aux couches lavables en fait souvent les frais.

• **Les difficultés rencontrées par les emprunteurs :**

- la difficulté initiale de trouver un modèle approprié pour son enfant (difficulté souvent levée grâce au prêt du kit et au suivi personnalisé permettant plusieurs essais) ;
- survenue de fuites ou divers problèmes après le kit, pour autant la plupart des parents ne cherchent pas de solutions ;
- difficultés à faire adhérer le père ;
- difficultés à faire adhérer le mode de garde (assistante maternelle ou crèche) ;
- surcroît de travail ménager qui n'est pas forcément dû aux couches lavables mais lorsque le parent cherche à diminuer l'importance de certaines tâches, les couches lavables sont les premières à être rejetées.

La question des difficultés rencontrées est délicate. Les retours sont oraux. Il est intéressant de noter que personne n'a avoué que ce mode de change ne convenait pas. La verbalisation des difficultés fait toujours l'objet

d'une justification. Toutes les raisons ne sont peut-être pas avouables.

Les motivations invoquées concernant l'intérêt porté aux couches lavables (réponses multiples possibles)

• **Poursuite de la pratique avec les enfants suivants :**

Peu mesurable car le sondage couvre une période d'un peu moins de 3 ans et demi. Cette courte période ne permet pas d'avoir le recul nécessaire sur la continuité de la pratique des couches lavables au sein d'une fratrie. Sur toutes les personnes interrogées, seules 2 ont eu d'autres enfants, l'une a continué avec l'enfant suivant, l'autre non.

2. **L'action auprès des professionnels de la petite enfance**

Dès le lancement du prêt de kit, le SM4 a également souhaité s'adresser aux professionnels de la petite enfance, qu'ils travaillent dans le cadre d'un accueil collectif ou non.

Les assistantes maternelles travaillant sur le territoire du SM4 peuvent également bénéficier du prêt de kit de couches et assister aux réunions d'informations. En effet, faciliter l'accueil d'un enfant portant des couches lavables constitue également un objectif de cette action.

L'obligation pour les structures collectives de fournir les couches utilisées pendant le temps d'accueil de l'enfant, n'a pas été le levier d'action espéré. En effet, cette obligation a été accompagnée par une réforme des financements publics qui a abouti à une hausse des effectifs accueillis et à une surcharge de travail pour les personnels. Les conditions de disponibilité pour la mise en place d'un nouveau mode de change et donc un changement de leurs habitudes de travail ne sont plus réunies.

Toutefois, les démarches auprès de la PMI (avec le soutien du Plan Départemental de Prévention des Déchets) ont permis d'accompagner les services du Conseil Départemental du Haut-Rhin lors de deux actions à destination des professionnels (Salon de la petite enfance à Colmar, octobre 2014 et Journée départementale des assistantes maternelles à Colmar, avril 2015).

L'information auprès des professionnels est surtout mise en œuvre lors de manifestations et de formation.

	Stands d'informations ou formation	nombre de personnes	totaux
2013	formation : AFPA - formation d'assistant(e)s de vie aux familles	16	44
	formation : AFPA - formation d'assistant(e)s de vie aux familles	18	
	formation : Formations pour les professionnels (personnels de la maternité de Thann, sage-femme libérale et infirmière puéricultrice de PMI)	10	
2014	informations : SICL maternité	10	80
	informations : SICL maternité	10	
	informations : Grand marché	30	
	informations : Salon petite enfance	30	
2015	informations : Atelier Nesting	15	135
	informations : Colloque AssMat	120	
TOTAL			259

N.B : les chiffres ont été arrêtés fin juillet 2015.

3. ***La communication autour du dispositif de prêt***

Les réunions d'informations font l'objet de communiqués de presse, l'information est également diffusée via le site Internet du SM4 et le Journal d'informations du SM4. Il est à noter que le numéro de décembre 2014 faisant apparaître la photo d'un bébé portant des couches lavables accompagnée d'un court article a eu un retentissement important avec de nombreux souhaits d'inscriptions.

Une évolution des outils de communication a été nécessaire afin de faire connaître le dispositif. Des cintres-cigognes ont été créés et diffusés sur l'ensemble du territoire du SM4. Au 31 mars 2015, 41 cintres ont été déposés. Ce support permet de présenter, en libre-service, le dépliant expliquant le prêt de kit de couches. Au moment du prêt, les parents reçoivent également un mode d'emploi.

MISE EN OEUVRE

Planning

avril 2011	Diagnostic de l'état actuel du territoire par un sondage envoyé aux collectivités adhérentes, RAM et crèches
chaque année en avril	Participation à la Semaine internationale de la couche lavable chaque année (en avril)
depuis mai 2011	Tables rondes sur les couches lavables à destination des parents et professionnels de la petite enfance ==> remplacées par les réunions d'informations sur les couches lavables
depuis septembre 2012	Mise en place d'un service de prêt de couches aux jeunes parents avec un accompagnement (kit test) Développement des outils de communication
2013	Formation sur la possibilité d'utiliser des couches lavables dans une situation professionnelle proposée aux crèches, assistantes maternelles, maternités et maisons de retraite du territoire du SM4
depuis septembre 2013	intensification de l'accompagnement des parents-emprunteur

Moyens humains

1 personne en charge de la thématique

1 chargée de communication pour la création des supports de communication

Moyens financiers

1. Communication - impression : 2 932,79 €

Flyers de sensibilisation couches lavables	43,54 €
cintres cigognes	820,00 €
flyers cintres couches lavables + réimpression	2x 227,24 €
Couches lavables pour cintres cigognes	1 614,77 €

2. Matériel : kit de couches : 2174.15 €

Poupon	56,70 €
Couches et culotte maternité	13,90 €
Couches lavables	434,29 €

Couche maternité	26,91 €
Feuillets de protection	89,70 €
Achat caisse de rangement	81,90 €
Complément au kit de présentation	136,07 €
couches et culottes petite taille	582,27 €
couches et culottes petite taille	752,40 €

3. **Formation : 2589,92 €**

formation couches lavables : pour le grand public	174,00 €
Formation hopitaux Thann, Cernay, Oderen : pour les professionnels	2 415,92 €

4. **Lavage : 774,50€**

Moyens techniques

Concevoir et acheter les couches pour composer les kits.

Une personne (en interne ou non), qualifiée pour assurer la tenue des réunions et le suivi des prêts.

Partenaires mobilisés

L'ensemble des relais pouvant informer sur le dispositif : collectivités membres du syndicat, associations partenaires, maternités, pédiatres, RAM...

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La réussite est directement liée à la mise à disposition d'une personne ressource (ou d'un groupe) pouvant apporter des conseils très précis et personnalisés aux parents et analyser leur difficultés pour leur proposer des solutions et les accompagner durant l'essai.

Difficultés rencontrées

Le SM4 a choisi de miser sur la confiance et il est à noter que les kits sont rendus intégralement. Le prêt est gratuit sans versement de caution ou autres. Ce point est particulièrement apprécié des parents-emprunteurs.

Mots clés

MENAGE | COUCHES LAVABLES | ORDURES MENAGERES
RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Contact ADEME

Alysson RIMPAULT

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

alysson.rimpault@sm4.fr

Direction régionale toutes les
régions